Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213501562-20260623-472026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO
CANTON DE COMBOURG
COMMUNE DE LONGAULNAY

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
- en exercice : 15
- présents : 14
- Absent excusé : 01

Séance du 15 juin 2026

Date de convocation : 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze du mois de juin, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET.

Présents : M. BUISSET David, Mme GROSSET Christèle, Mme PEUVREL Mireille, Mme DELAHAYES Oksana, Mme VAUQUENU Mélanie, M. MAHE Olivier, M FOUERE Jean-Claude, M ROUAULT Dominique, Mme Hélène BRUGALLE, Mme Betty PERCHEREL, M. Franck BASSET, M. David ROUILLE, Mme Fabienne BRADILLY, M. Pierre-Yves LE HIR.

Absent excusé : M BOUGARD Frédéric

Secrétaire de séance : Mme Betty PERCHEREL.

Délibération n°47/2026

OBJET : ACQUISITION D'UNE POMPE POUR LE SERVICE TECHNIQUE.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité d'installer une pompe sur la tonne à eau afin de faciliter le moyen d'arrosage de l'agent technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de retenir l'entreprise Combourg Motoculture pour l'installation d'une pompe pour un montant de 464.46 € ;
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents relatifs à cette affaire.

Fait à Longaulnay, le 19 juin 2026.

Pour extrait conforme

Le maire,

David BUISSET

MAIRIE DE LONGAULNAY 35190 (ILLE-ET-VILAINE)